



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

GRAND EST

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est

5 Boulevard de la Défense

Espace Partenaires - 2ème étage - 57078 Metz Cedex 3

03 87 20 36 80 - www.cma-grandest.fr

contact@cma-grandest.fr - www.artisanat.fr

PERMIS D'EXPLOITATION

04ENR_FIP_PermisExploitation

Code(s) NSF : NC

Code CPF : NC

Décret n° 2004-1164 du 02 Novembre 2004 - N° SIRET : 130 028 012 00016

Numéro de Déclaration d'Activité 44570405157 enregistré auprès du Préfet de la Région Grand-Est

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mise à jour : Juin 2026

Public :

Tout public

Salariés
Demandeurs d'emploi
Chefs d'entreprise, conjoints
collaborateurs, conjoints associés
Autre nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins en compensation si nécessaire : information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est*/ou nous contacter

Niveau d'entrée / Prérequis :

Aucun prérequis

Statut :

Stagiaire de la formation
professionnelle rémunéré ou non

Durée & accès :

20 heures de formation
soit 3 journées

Accès : dès les effectifs réunis et les conditions réalisées

Modalités d'inscription : se rapprocher des contacts en département.

Prochaines sessions :

Nous contacter

Objectif de qualification :

NC

Objectif pédagogique de la formation :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de développer une bonne maîtrise de l'exploitation spécifique d'un débit de boissons.

Compétences visées et résultats attendus :

- Appréhender l'environnement juridique des débits de boissons, en identifiant les normes applicables, les autorités compétentes, les responsabilités de l'exploitant, les évolutions législatives ainsi que les dispositions clés du Code de la santé publique et le rôle de l'État dans leur régulation.
- Mettre en œuvre les conditions légales d'exploitation d'un débit de boissons, en vérifiant son éligibilité, en choisissant la licence adaptée, en réalisant les démarches administratives obligatoires et en intégrant les règles d'implantation, de validité et de gestion des licences.
- Assurer la conformité réglementaire de l'établissement, en respectant les obligations d'exploitation (horaires, affichages, fiscalité, aménagements), en appliquant les réglementations spécifiques (alcool, tabac, stupéfiants, jeux) et en intégrant les exigences locales dans la gestion quotidienne.
- Prévenir les risques et garantir une exploitation responsable, en appliquant la réglementation relative à la protection des publics (mineurs, femmes enceintes), en gérant les situations à risque ou conflictuelles, en respectant le principe de non-discrimination, en anticipant les troubles à l'ordre public et en développant des pratiques professionnelles conformes et évaluées.

En 2025, 93 personnes se sont inscrites et ont suivis intégralement la formation dont 92 ont répondu à notre enquête pour un taux de satisfaction de 92% et un taux de recommandation de 97%.

Lieu de formation & contact :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Grand Est - Etablissement
des Ardennes :
8 rue de Clèves
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. : 03.24.56.81.81
formation08@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Grand Est - Etablissement
de l'Aube :
37 Rue des Bas Trévois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.82.62.06
formation10@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Grand Est - Etablissement
de la Marne :
68 boulevard Lundy
51086 REIMS Cedex
Tél. : 03.26.61.27.25
formation51@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Grand Est - Etablissement
de la Haute-Marne :
9 rue Decrès
52000 CHAUMONT Cedex
Tél. : 03.25.32.19.77
formation52@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Grand Est - Etablissement
de la Meurthe-et-Moselle :
4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

40 rue Carnot - 54150 VAL DE BRIEY
Tél. : 03.83.95.60.58
formation54@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Grand Est - Etablissement
de la Meuse :
Route du Pont de Dammarie -
Bâtiment Les Roises 3è étage
55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

23 rue de la Belle Vierge
55100 VERDUN
Tél. : 03.29.79.76.65
formation55@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Grand Est - Etablissement
des Vosges :
22 rue Léo Valentin - BP 21159
88060 EPINAL Cedex
Tél. : 03.29.69.55.55
formation88@cma-grandest.fr

Contenu :

Jour 1 :

- Découvrir les grands principes de la réglementation en ce qui concerne le débit de boissons et ses enjeux : présentation liminaire de la formation, cadre législatif et réglementaire ;
- Se préparer aux démarches administratives et aux normes à respecter en vue du dépôt de la demande auprès de la mairie : conditions d'ouverture d'un débit de boissons, obligations d'exploitation liées à l'établissement ;

Jour 2 :

- Renforcer la prévention contre l'abus d'alcool et les différentes nuisances résultant d'une exploitation mal contrôlée ;
- Distinguer les risques de sanctions spécifiques aux débits de boissons : prévention et protection de la santé publique, prévention et protection de l'ordre public ;

Jour 3 :

- Mettre en place une organisation interne visant à l'élaboration de procédures (service de l'alcool, gestions des situations difficiles, fermeture de l'établissement)
- Identifier les principaux régimes de responsabilités civile et pénale de l'exploitant
- Connaître et appliquer la réglementation locale spécifique à son département et sa commune : arrêtés préfectoraux et municipaux, Obligations spécifiques à certaines zones (périmètres de protection, événements festifs).

Organisation de la formation :

Formation en présentiel dans les établissements départementaux de la CMA de Région Grand Est.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Exposés théoriques, étude de cas concrets et Quiz en salle.
- Animation de groupe en présentiel suivi d'échanges formateurs stagiaires
- Supports visuels vidéo projetés avec remise de documents à la suite de la formation (contenu du cours, articles de loi, diverses fiches ...)
- Méthode déductive et inductive comportant des apports de connaissances et des analyses de cas.

Coût de la formation :**30€/H Net de taxe par stagiaire**

- Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation selon les règles définies par les dispositifs de financement existant (OPCO, FAFCEA, ...).

- Nous contacter

Equipements :

- Salle équipée de vidéoprojecteur et/ou de tableau blanc numérique interactif
- Accès WIFI

Participants :**12 stagiaires maximum**

Session ouverte à partir de 6 stagiaires

Pour plus de renseignements :

Référent / Contact Handicap - mail :

Information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est* /ou nous contacter.

Validation du parcours / Modalités d'évaluation :

- Test de positionnement avant entrée en formation ;
- Évaluation des acquis à chaque étape de la formation à travers des questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation et jeux de rôle.
- Evaluation finale par un QCM.
- Remise d'un guide pratique des débits de boissons et d'une attestation permettant l'ouverture
- Remise d'une attestation de suivi.
- Évaluation de la qualité perçue en fin de formation.

Débouchés

NC

Possibilité de poursuites d'études :

Un stage de renouvellement (6 heures minimum) est à suivre tous les 10 ans afin d'obtenir la prolongation de son permis.

Des formations complémentaires et/ou transversales peuvent être proposées à l'issue de la formation, comme :

- Hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale : 2 jours

Qualification des formateurs :

Formateur professionnel qualifié dans le domaine de l'Hôtellerie-Restaurant.

Conditions générales de vente :

à consulter en flashant ce code



Pour les équivalences et passerelles (cf : notre site internet ou nous contacter)